

## L'Art en partage : comment rapprocher les habitants de la démarche artistique ?

Deux nouveaux dispositifs sont venus renforcer la politique de proximité culturelle L'Art en partage : la création partagée et les événements culturels de quartier. Après plusieurs années d'expérimentation, il s'agissait d'engager un diagnostic avec les différents acteurs : « le faire ensemble » ou le format participatif sont-ils efficaces ? Quels sont leurs atouts et leurs limites ? Quels effets auprès des acteurs (artistes, participants, habitants, acteurs du champ social et culturel) et sur les territoires ? Ont-ils permis d'impulser des dynamiques et quelles sont celles à engager ?



### SOMMAIRE

### ENJEUX

#### ENJEUX PAGES 1 à 3

Entretien avec David Martineau, adjoint à la Culture et Maguy Salomon, conseillère déléguée Culture et proximité.

#### MÉTHODE PAGES 2 et 3

Une démarche en trois phases.

#### ANALYSE PAGES 3 à 7

Partager l'art : il s'agit d'une part d'impliquer les habitants au processus de création d'une œuvre sur un territoire, et d'autre part de favoriser la rencontre avec l'art par une diffusion événementielle dans les quartiers.

**EXPERTE ASSOCIÉE** : Chloé Langeard, maître de conférences en sociologie à l'Université d'Angers, chercheuse au GRANEM (Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management) porte un regard sur la démarche.

#### PRÉCONISATIONS PAGES 7 et 8

Ce qui va changer

**DAVID MARTINEAU**, adjoint à la Culture et **MAGUY SALOMON**, conseillère déléguée Culture et proximité.

#### « RAPPROCHER L'ACTION CULTURELLE DE L'ENSEMBLE DES NANTAIS »

L'évaluation de la politique publique Art en partage conduit à réajuster les démarches proposées aux habitants pour les élargir, conformément aux engagements du nouveau mandat, à tous les publics, dans tous les quartiers.

Quel est le but de la politique publique Art en partage ?

L'Art en partage est la stratégie du nouveau mandat pour rapprocher l'action culturelle de l'ensemble des Nantais. Nous avons d'ailleurs adressé en ce sens des

demandes explicites aux grandes institutions culturelles qui ont déjà une action « tout public », de la renforcer. Une demande faite, également à toute structure sollicitant une aide publique.

Aujourd'hui, nous confirmons les deux piliers de la politique de proximité culturelle - les créations partagées et les événements de quartier - en les revisitant à la lueur de nos engagements et des préconisations de l'évaluation.

#### Comment l'évaluation réalisée sera mise en perspective des nouvelles orientations du mandat ?

En ce qui concerne les manifestations culturelles de proximité, il nous semble important de les nommer très clairement pour bien les identifier. L'intitulé n'est pas encore défini, mais les mots-clés seront : festivals, culture, proximité. Leur programmation mêlera des artistes de Nantes et des alentours. Et la proximité ne sera pas que géographique ; il nous faudra considérer comment cette programmation se marie avec le

quartier et les pratiques amateurs qui y ont cours. Nous veillerons à ce que tous les territoires soient concernés.

L'objet de la création partagée est de permettre des espaces d'expression d'ouverture et d'enrichissement de sa propre expérience culturelle. La capacité des artistes à partager leur travail sera un critère prépondérant dans le choix des candidats, soit qu'ils intègrent les habitants à la création, soit qu'ils leur proposent une intention artistique en résonance avec leurs attentes, leurs centres d'intérêts, leurs problématiques. L'exigence de qualité artistique, bien présente évidemment, sera en ce sens moins importante que la qualité de la médiation et du choix d'un public cible. Ledit public ne sera pas seulement déterminé par des critères économiques et sociaux. Les personnes âgées, les personnes handicapées par exemple, peuvent être éloignées de l'action culturelle. Les actions engagées en direction de ces Nantais ne seront de fait pas limitées géographiquement

à un seul quartier. Et, quand la réussite sera au rendez-vous, la restitution pourra donner lieu à plus d'une représentation, et être présentée, par exemple, dans un autre quartier, pour apporter une dimension de partage supplémentaire.

L'évaluation nous conduit à associer systématiquement au choix des intervenants, en plus des professionnels de la culture, des comités territoriaux au cœur desquels se trouvera l' élu de quartier entouré des acteurs de terrain qui possèdent une connaissance fine des particularités locales. Les artistes retenus seront ainsi passés par les mailles d'un double tamis : stratégie territoriale et exigence artistique. À eux de s'intéresser préalablement aux thématiques du quartier pour proposer un projet en bonne adéquation.

### CRÉATIONS PARTAGÉES : DES HABITANTS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE

Des créations partagées sont des projets, à l'initiative d'artistes, impliquant les habitants du processus de création d'une oeuvre sur un territoire.

Elles naissent d'échanges et de rencontres entre une intention artistique et la créativité des habitants, favorisés par la mise en relation d'acteurs territoriaux.

#### UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE PROJETS ARTISTIQUES ET TERRITOIRE

Pour poser leur candidature à l'appel à projets des créations partagées, les équipes artistiques rencontrent la direction du Développement culturel de la Ville. En fonction de leurs intentions et au regard des enjeux du territoire (schémas de développement de quartier), les artistes sont orientés vers un quartier. Ils sont alors invités à rencontrer les acteurs ressources du territoire (associations, institutions). Il s'agit à ce stade de s'imprégner du quartier, de ses spécificités, d'être à l'écoute des enjeux afin de formuler un projet artistique et culturel. Celui-ci est soumis à l'avis du comité conseil, instance centrale<sup>2</sup>, selon des critères partagés (qualité artistique et culturelle de l'équipe artistique et du projet, implication des habitants au processus de création, adéquation aux enjeux du quartier, capacité de médiation, faisabilité du projet).

Ce temps d'imprégnation avec le quartier, en amont des projets et de leur financement, constitue une étape importante du dispositif puisqu'il vise à renforcer l'adaptation des projets au territoire par le dialogue avec ses acteurs. Il suscite cependant des points de tension et des attentes fortes de la part des différentes parties prenantes impliquées à cette étape.

Les artistes souhaitent être davantage accompagnés pour préparer et concrétiser leur projet sur un territoire qu'ils ne connaissent pas toujours. À cet égard, le relais et le niveau d'engagement des acteurs de terrain<sup>3</sup> sont variables.

Ce temps d'imprégnation est parfois estimé insuffisant par les artistes pour approfondir leur proposition. Les attentes relatives aux personnes à toucher (mixité, diversité) les poussent à aller rapidement vers la médiation au lieu de poursuivre un dialogue plus approfondi avec le territoire.

2. Le comité conseil est composé des représentants des directions de la Ville et de l'Accoord qui doivent relayer les avis de leurs services déconcentrés sur les quartiers.

3. Les acteurs locaux sont les directions de la Ville sur les territoires, les associations, l'Accoord (l'Accoord a pour mission la réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles sur le territoire nantais, pour le compte de la Ville de Nantes).

## MÉTHODE

**Pilotage de la démarche :** l'évaluation, confiée à Planeth culture associé à TMO Régions, s'est déroulée de février 2013 à février 2014, sous la conduite d'un comité de pilotage qui s'est appuyé sur le comité conseil de la création partagée [(direction générale à la Culture, mission Citoyenneté et Territoires, direction de la Vie associative, direction des Solidarités, direction de l'Éducation, direction Enfance Jeunesse, service des Espaces verts, Mission égalité, intégration, citoyenneté de la Ville de Nantes, et de l'Accoord (centres socio-culturels et centres de loisirs)] élargi à la direction de la Communication de la Ville de Nantes. Par ailleurs, il a été fait appel à une personne extérieure, Chloé Langeard, maître de conférences en sociologie à l'université d'Angers et chercheuse au Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management (Granem).

#### Une méthode en trois phases :

- **Phase 1 - élaboration du référentiel**
- Analyse documentaire ;

- 18 entretiens individuels exploratoires avec les acteurs clés des deux dispositifs.

Le référentiel a servi de fil rouge à l'ensemble de la démarche d'évaluation. Il a permis de dégager plusieurs thèmes de questionnement :

- pour la création partagée : la relation au territoire, la dimension artistique des projets, les populations visées et la médiation, la mise en œuvre ;
- pour les événements culturels de quartier : la relation au territoire, la dimension artistique des projets, le faire ensemble.
- **Phase 2 - réalisation de six ateliers avec une diversité d'acteurs**
- quatre ateliers pour la création partagée : 20 artistes représentant 18 projets de 2008 à avril 2013, 17 habitants<sup>1</sup>, 11 directions territorialisées de la Ville, 12 relais associations et Accoord ;
- deux ateliers pour les événements : 12 acteurs associatifs complétés par deux entretiens téléphoniques et un

atelier avec les 13 « acteurs relais ». Une clarification des critères en fonction de l'activité et de la nature des associations ainsi que des événements représentés : Swing des jardins, Jard'in Jazz, L'Île était une fois, les Pol'Airs, Sous les (Hauts) Pavés. Soit deux à trois acteurs par événement culturel, à l'exception des Pol'Airs (une personne).

**Un partage des résultats** dans le cadre d'un séminaire interne de la direction générale à la Culture et au sein du comité de pilotage.

#### ● Phase 3 - élaboration des pistes d'évolution

Cette phase de consolidation et d'élaboration a été réalisée en interne à la direction générale à la Culture. Elle a donné lieu à deux séances de travail sur les créations partagées et à une séance de travail sur les événements culturels. Une séance de restitution des orientations a été organisée auprès du comité de pilotage.

1. Une limite méthodologique est à noter : ce sont les artistes et les relais et non la Ville de Nantes qui peuvent seuls disposer des coordonnées des participants.

Finalement, à cette phase de l'élaboration de leur projet, les artistes sont tiraillés entre deux types d'attentes : celle de l'exigence artistique (le projet artistique d'abord) et celle du terrain (le territoire d'abord).

*« Une création partagée n'est pas un copier-coller sur un territoire. Pour moi, une création partagée devrait prendre le temps de faire un vrai diagnostic sur le quartier »*

Association relais auprès des habitants

**Les acteurs locaux** souhaitent que les projets artistiques proposés prennent mieux en compte leurs propres objectifs et enjeux, qu'ils soient davantage adaptés au territoire... Parfois, c'est la note d'intention artistique trop conceptuelle qui peut être source d'incompréhension et nuire aux premiers pas du projet : des éléments de contenu difficiles à appréhender, trop évasifs sur les modalités d'association des habitants, de réalisation... Il est alors complexe pour les acteurs de terrain d'argumenter un avis auprès du comité conseil.

La consultation des acteurs locaux du choix des projets artistiques passe par l'intermédiaire des référents centraux du comité conseil.

Cet avis n'étant pas toujours rapporté, ils souhaitent être consultés directement.

## 40 000 Nantais directement concernés

Depuis 2009, le dispositif des créations partagées a permis la réalisation de **60** productions artistiques et le soutien de **50** équipes artistiques – dont **37** nantaises ; **40 000** Nantais touchés par les créations partagées, en tant que spectateurs ou acteurs

Source : direction du Développement culturel, 2014

### LA NECESSITÉ D'UNE MÉDIATION RENFORCÉE

La médiation est l'étape où l'équipe artistique va à la rencontre des habitants et notamment, d'une « population éloignée du fait artistique » pour les inciter à participer à la création. Pour assurer cette phase, les relais locaux sont un maillon essentiel auprès des artistes qui,

néanmoins, font état d'un accompagnement globalement insuffisant et inégal selon les territoires car ils sont en attente d'un accompagnement qualitatif et de proximité. Eux-mêmes s'emparent difficilement des enjeux de médiation (stratégie, compétences, moyens).

En effet, si la médiation est reconnue par tous comme la clé de voûte du dispositif, les attendus et la répartition des responsabilités de chacun à cette étape ne sont pas toujours clairs entre les différents acteurs impliqués : les artistes comptent sur les relais pour mobiliser les habitants, mais les relais sur le territoire refusent d'être de simples « pourvoyeurs de publics ». Pourtant, la médiation ne peut être efficace que si les relais jouent ce rôle d'instigateurs, mettant à profit leur connaissance des populations, des acteurs et des réseaux locaux, et si les artistes font preuve de compétences solides dans ce domaine. Or, les équipes artistiques prêtes à s'engager dans une démarche de territoire et participative sont limitées localement, ce qui peut engendrer un essoufflement ou un moindre renouvellement des propositions, sans une ouverture aux artistes non-nantais.

*« Ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire au pied levé. Il y a des grands artistes qui sont incapables de partager ou de travailler ainsi. Je crois que ce n'est pas donné à tout le monde de pouvoir faire ça. Il faut aimer ça et avoir envie. Sinon, c'est dur. »*

Artiste

La création partagée est un dispositif ambitieux car il demande aux équipes artistiques de multiples compétences en termes de gestion, de médiation, de création. Aussi, pour accompagner et soutenir les démarches artistiques, sont organisées des réunions de suivi pilotées par la direction culturelle. Elles associent les référents territoriaux des directions impliquées et l'Accord dans le dispositif. Mais ces séances sont parfois perçues par les artistes comme le moment où ils doivent rendre compte et – à tort – comme une instance de contrôle, plutôt que comme un espace d'échanges et de soutien à l'avancée du projet, ceci s'explique notamment par un soutien irrégulier des référents territoriaux sollicités.

L'accompagnement des artistes réinterroge la question des moyens et des financements qui peut dans certains cas requalifier le projet artistique. En effet, le financement ne provient pas uniquement de l'appel à projet « création partagée » et de la subvention de la Ville de Nantes. Pour mener à bien leur projet, les artistes sont dépendants d'autres sources de financement (DRAC,

CUCS par exemple...) qu'ils ne sont pas assurés d'obtenir ou qui ne se coordonnent pas forcément dans le temps. Par ailleurs, d'autres éléments peuvent fragiliser la démarche artistique : le temps d'imprégnation du territoire non pris en charge ou encore la restitution finale de l'œuvre dont le coût est parfois sous-évalué par les équipes artistiques, ou encore des défraitements conséquents pour des équipes non-nantaises.

### CONCILIER INTENSITÉ DU PARTAGE ET DIVERSITÉ

Le dispositif fait cohabiter délibérément des projets dont l'intensité de partage avec les participants est variable : de **la création participative privilégiant le « faire avec »** où l'artiste fait entrer les participants dans sa démarche artistique, à une **création plus collective privilégiant « le faire ensemble »** où l'artiste co-construit une intention artistique avec les habitants. Par ailleurs, le nombre des participants dans les démarches de créations partagées est également variable : certaines créations mobilisent un large public, d'autres peu de participants, se concentrant sur l'intensité du partage.

Les artistes ne sont pas toujours au clair avec ce qu'attend la Ville en matière de participation. Certains pensent que cette attente est d'abord quantitative. Cette confusion est entretenue par ce qui est dit sur la diversité et la mixité qui, pour les artistes, seraient synonyme de quantité. Dès lors, leur préoccupation est de savoir s'ils attireront suffisamment de personnes pour répondre aux enjeux. Le seuil à partir duquel le projet ou la création atteint une dimension de mixité n'est pas suffisamment explicite ou manque de références. Or pour la Ville, il s'agit bien de privilégier l'implication progressive des habitants au processus artistique, avec une mixité générationnelle et sociale.

Le partage de la création, c'est aussi le partage de l'aboutissement de l'œuvre avec le grand public. La restitution finale constitue un enjeu de visibilité pour les artistes mais peut, paradoxalement, restreindre la participation des habitants à cette étape pour diverses raisons : difficultés à se produire sur scène devant un public, limitation de leur participation au profit de l'artiste pour un résultat à la hauteur de leur exigence. Par ailleurs, le temps de restitution finale donne à voir les résultats mais pas le processus de la création partagée, qui constitue pourtant le cœur de la démarche.

### UNE DIVERSITÉ D'HABITANTS TOUCHÉS

La création partagée s'adresse prioritairement à des personnes éloignées du fait artistique. À cette première caractéristique s'ajoutent des objectifs de mixité et de diversité, ce qui constitue un véritable défi pour les artistes. En effet, cette diversité de critères demande aux artistes d'adopter au sein d'une même création des postures différentes pour composer avec les différents profils.

Pour toucher les participants, certains artistes peuvent parfois recourir à des canaux de recrutement au-delà du quartier ou ne correspondant pas aux populations visées. Par ailleurs, les scolaires ne sont pas toujours représentés au sein du dispositif. En effet, le calendrier de la création partagée (année civile) ne concorde pas avec le calendrier scolaire.

Mais surtout, les créations partagées ne sont pas exclusivement des projets artistiques à l'école. Elles peuvent néanmoins, par souci de mixité, s'appuyer sur certains établissements scolaires et par les enfants, toucher les familles.

*« C'est un échange permanent entre ce que les artistes nous disent, ce qu'on reçoit et ce que l'on met en place dans l'action immédiatement après. Et ça marche »*

Association relais auprès des habitants

Même si les objectifs de la création partagée paraissent ambitieux par la diversité des populations ciblées, ils sont garants des enjeux de la politique de proximité culturelle.

### UNE EXPÉRIENCE À LA FOIS COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

Il est difficile de mesurer les effets de la création partagée auprès des participants, ce qui supposerait un suivi au long cours pour mesurer des effets dans le temps. La table ronde réalisée avec des participants a permis de faire état d'une expérience qui a été vécue très positivement, d'une émulation à la fois personnelle et collective. L'expérience de création partagée pour les participants a permis de découvrir une pratique artistique, de créer du lien social, de favoriser des rencontres (mixité sociale), de contribuer au développement personnel (s'exprimer, se découvrir une aptitude, un talent) voire à une meilleure estime de soi. Certains participants ont pu être les témoins de difficultés pour certains habitants à se livrer ou à s'exprimer, à accepter le rôle parfois directif de l'artiste, à avancer dans un processus aux finalités imprécises...

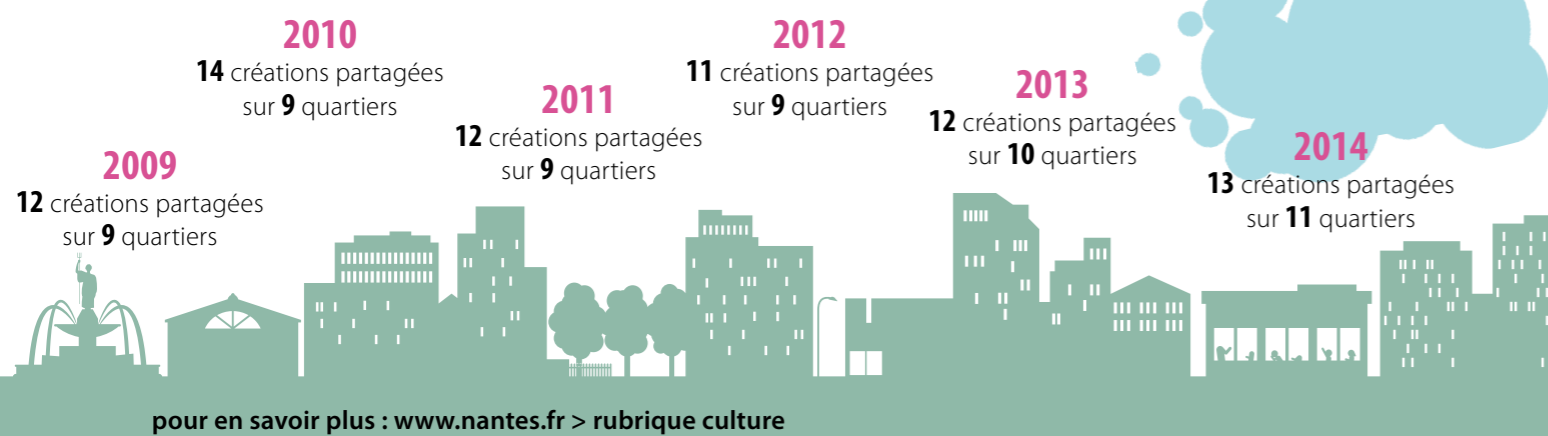
D'une manière générale, la qualité des liens avec les artistes a été largement appréciée par les participants qui soulignent leur capacité à donner confiance, à encourager les compétences de chacun et à les porter vers une exigence artistique.

« Certains qui n'ont jamais pu s'exprimer ont pu le faire et on a pu voir que ça révèle des talents »  
Habitant

Le processus collectif de la création partagée repose sur un principe de confiance : confiance entre l'artiste et le groupe d'habitants (bienveillance, respect des différences...), confiance des habitants en l'expérience de l'artiste et réciproquement. L'artiste doit faire accepter son rôle de maître d'œuvre de la création. Si sa légitimité est reconnue, les habitants acceptent que la co-création soit à échelle variable : dirigée par l'artiste, produite par les habitants. Cette confiance doit s'établir en retour des artistes vers les habitants. Si l'artiste coordonne, propose une direction, il doit laisser l'habitant s'appropriier le projet et en proposer une interprétation. Enfin, l'artiste doit savoir, dès le début, clarifier les règles du jeu, mais aussi expliquer le projet originel, ce vers quoi la création se dirige, expliquer le processus et les différentes étapes afin de réduire les appréhensions et de fédérer autour du projet.

Afin de prolonger les dynamiques créées, certaines structures culturelles ou socio-culturelles jouent un rôle majeur pour prolonger l'envie suscitée chez les habitants par la création partagée de s'initier à des pratiques artistiques amateurs par exemple.

### La création partagée en chiffres



pour en savoir plus : [www.nantes.fr](http://www.nantes.fr) > rubrique culture

Enfin, les créations partagées se nourrissent des représentations de chacun sur son quartier que l'expérience collective contribue à transformer et à valoriser. Certaines créations partagées se sont inscrites dans des dynamiques d'aménagement urbain, contribuant par l'implication des habitants, à l'appropriation et à la valorisation des espaces publics. Elles encouragent ainsi la participation culturelle des citoyens dans le développement et l'amélioration de leur milieu de vie.

### UNE COMMUNICATION QUI MANQUE DE LISIBILITÉ

Le dispositif de création partagée souffre d'un manque de lisibilité et ce à plusieurs niveaux. Lors de la mise en place de l'Art en partage, la création partagée y a été fortement identifiée, jusqu'à utiliser la même charte graphique. Il y a eu une assimilation entre la politique publique de l'Art en partage et « la création partagée » créant de la confusion aussi bien en interne, à la Ville, qu'auprès des Nantais. Par ailleurs, certains artistes se sont montrés réticents à utiliser la charte graphique de la Ville, qu'ils jugeaient parfois éloignée de la nature de leurs projets ou par le fait des financements croisés.

Enfin, les supports de communication auprès des acteurs relais impliqués nécessitent d'être davantage développés. Il s'agit d'assurer une meilleure compréhension du fonctionnement et des attendus, avec des supports plus facilement diffusables et incitatifs. Néanmoins, les outils de communication ne dispensent pas d'une pédagogie vivante autour du dispositif.

CHLOÉ LANGEARD, maître de conférences en sociologie à l'Université d'Angers, chercheuse au GRANEM (UMR-MA n°49) porte un regard sur la démarche.

### « QUAND LA CULTURE EST INTÉGRÉE À UN PROJET DE TERRITOIRE... »

- **Les publics ne sont plus appréhendés comme de simples destinataires**, mais interpellés en tant que citoyens : il s'agit de « faire avec les habitants » et non plus simplement « pour les publics ». Leur participation à ces projets suppose une forme d'engagement qui revêt de multiples formes : témoin, figurant, acteur.
- **L'ensemble des acteurs du territoire est concerné** et donc en attente d'une plus grande implication dans la démarche artistique, laquelle engage une « co-construction » et reconfigure l'objectif de démocratisation culturelle. À la logique d'équipement, impulsée par une politique de l'offre et donc de diffusion, se substitue une logique de projet hors les murs fondée sur « l'infusion ». Celle-ci suppose un fort ancrage territorial et un temps long d'imprégnation, visant à désacraliser la culture.
- **Il existe une tension** entre la culture dite « légitime » et ce qui relèverait du socio-culturel. Elle renvoie à la question de l'exigence de qualité artistique, à l'articulation entre professionnels et amateurs, aux partenariats entre les fédérations d'éducation populaire et les institutions culturelles, mais aussi aux éventuels décalages entre publics visés et publics réellement impliqués.
- **La valeur artistique se voit débordée par bien d'autres valeurs** : cohésion sociale, lien social, émancipation. L'œuvre ne se résume pas à un produit artistique fini. Elle résulte du processus d'interaction entre les divers acteurs impliqués : habitants et artistes, mais aussi acteurs administratifs, associatifs et institutionnels, aux pratiques, représentations et objectifs hétérogènes, voire contradictoires. Loin de se limiter à sa fonction de producteur, l'artiste est amené à devenir médiateur dans un maillage relationnel et organisationnel particulièrement complexe et à la temporalité incertaine.
- **L'impact d'une telle démarche** apparaît difficile à appréhender par des méthodes quantitatives d'évaluation qui dominent pourtant aujourd'hui, car ces projets travaillent à la transformation des contextes et des individus et se situent dans le champ de l'expérience tant individuelle que collective. L'évaluation in itinere, par l'immersion dans des créations in situ, semble plus ajustée pour rendre compte d'un travail en profondeur et rendre visible, valoriser, les effets de la mise au travail d'un processus collectif.
- **La participation des citoyens à la vie culturelle** interroge ainsi, de manière transversale, les politiques publiques et, en particulier, l'équation complexe qui cherche à conjuguer la démocratisation et la démocratie culturelle.

## PRÉCONISATIONS

L'évaluation a mis en évidence l'intérêt de la démarche participative encouragée par le dispositif mais aussi la nécessité de clarifier le rôle et les attentes de chacun. Ainsi, il est proposé de :

### ① Renforcer l'ancrage territorial du dispositif et des projets passe par :

- l'intégration et la reconnaissance au sein du projet d'« un temps d'imprégnation/de concertation » du territoire avant sa validation en tant que création partagée, permettant aux compagnies artistiques de préciser leur stratégie de médiation ;

- un dialogue soutenu avec les acteurs référents du territoire en les associant davantage à la phase de sélection et en favorisant l'échange direct avec les artistes ;
- l'institution d'un partenariat systématique entre l'équipe artistique et des relais locaux structurants (réseau des bibliothèques municipales, maison de quartier, Accoord, structures conventionnées...) et la formalisation des modalités de partenariat, en articulation avec l'équipe artistique en amont du projet.

# PRÉCONISATIONS

## ❗ Améliorer la médiation et le soutien aux artistes dans le déroulement du projet

par une clarification des rôles dans l'organisation de la médiation et la qualification d'un réseau de partenaires reconnus pour leur implication, en identifiant les complémentarités des compétences par projet. Il s'agit également de faire évoluer les « réunions d'étape » vers un « groupe d'accompagnement territorial » impliquant les personnes clés (référents territoriaux, relais associatifs, Direction du développement culturel...) en réaffirmant son rôle de soutien aux artistes. Enfin, la constitution d'un partenariat financier et technique de façon à coordonner les calendriers de financements sera étudiée.

## ❗ Clarifier le cadre de référence du « partage » du dispositif

en recentrant les attendus du dispositif autour de son objectif principal : *faire évoluer les représentations et pratiques vis-à-vis de la culture et de l'art d'une population qui se sent éloignée d'une certaine offre culturelle*. La création est portée par l'artiste ; l'objet principal du dispositif est le partage du processus de création par le « faire avec » et le « faire ensemble » (ce n'est pas le partage d'une seule technique artistique, ni de la seule créativité artistique des individus). La création partagée est bien une interaction privilégiée entre artistes et participants, le « chef d'orchestre » restant l'artiste. Aussi, il conviendrait de valoriser davantage les étapes intermédiaires de partage du processus de création.

## ❗ Repréciser les profils des participants attendus et améliorer leur connaissance :

il faut renforcer la participation des habitants éloignés du fait artistique qui sont le cœur de cible du dispositif. L'amélioration de la cohérence interne du dispositif passe par un investissement assidu des directions concernées dont celle des solidarités pour toucher des personnes plus fragilisées. Par ailleurs, les actions de mobilisation des habitants doivent se concentrer aux réseaux locaux et sur chaque territoire. Enfin, il faut améliorer les outils de connaissance des participants via des supports de collecte : questionnaire ou temps collectif formalisé de bilan avec les participants en fin de projet, ce qui suppose de conserver des coordonnées des habitants...

## ❗ Améliorer la lisibilité de la politique de proximité culturelle l'Art en Partage et celle du dispositif des créations partagées :

formaliser un plan de communication sur la politique de proximité culturelle, en rétablissant une charte graphique spécifique des créations partagées (distincte de l'Art en Partage) et en réalisant des outils de communication expliquant le dispositif aux acteurs territoriaux. La création d'un outil numérique permettrait de valoriser les anciennes productions et la démarche et de centraliser un répertoire des porteurs de projets pour favoriser le partage et la capitalisation d'expériences.

## ❗ Développer les modalités permettant de prolonger le dispositif

par une action culturelle de proximité, en anticipant avec les acteurs du territoire des suites à donner en termes de pratique artistique amateur ou d'action culturelle, et en renforçant les liens avec des structures culturelles conventionnées pour favoriser l'ancrage territorial.

**LES CAHIERS DE L'ÉVALUATION** des politiques publiques ont pour objet de répondre aux engagements de transparence et de publicisation des résultats d'une démarche d'évaluation qui associe les citoyens et la société civile. Les cahiers participent ainsi de l'animation du débat public sur des questions qui croisent politiques publiques municipales et sujets de société, tels qu'ils se posent à Nantes et que la Ville souhaite partager avec les acteurs locaux et nationaux. La Ville de Nantes s'est engagée à développer une pratique de l'évaluation qui s'appuie sur les principes de la Charte de la Société française de l'évaluation des politiques publiques.

**Directeur de la publication :** Pascal Bolo

**Co-directrices de la publication :** Francine Fenet et Sandra Rataud

**Rédaction :** Pascale Wester (journaliste), Catherine Veyrat (chargée d'études, mission évaluation Ville de Nantes).

**Ont participé à ce numéro :** Gérard Pardessus, Arielle Fanjas, Véronique Guiho-Leroux, Océane Martin-Pellen, Patrick Bertu.

**Coordination :** Christine Alaimi

**Mise en page :** Vu par...

**Impression :** Edicolor

**Diffusion :** 1 500 exemplaires

VILLE DE  
**Nantes**

**Pôle Évaluation dialogue citoyen**

2 rue de l'Hôtel de Ville

44094 Nantes Cedex 1

tél. 02 40 99 33 95

[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr) > rubrique dialogue citoyen

## Événements culturels de quartier : au plus proche des gens

Les événements culturels de quartier visent à renforcer la politique publique de proximité culturelle de l'Art en partage. Événements situés au cœur de l'espace public, ils visent à diffuser la culture dans les quartiers et permettent de toucher une diversité de publics, voire de nouveaux publics.

Les événements culturels de quartier sont pour certains le fruit d'une longue histoire ; d'autres sont des créations plus récentes, chacun ayant sa singularité. Leur principe commun est d'organiser, avec les associations et acteurs du territoire, une manifestation culturelle fédératrice dans les quartiers.

À l'origine, le dispositif s'inspire de trois événements culturels de quartier : L'Île était une fois (1998) contribuait à accompagner un quartier en mutation, l'Île de Nantes, en renforçant son identité territoriale et en revisitant son passé industriel. Jard'in Jazz ( au début des années 2000) est né de la volonté de valoriser le nouveau parc de la Crapaudine en lien avec le comité consultatif de quartier. Enfin, le Swing des Jardins (2008) a été créé à l'occasion de l'inauguration du parc des Croissants et est animé par une association de jardiniers et l'équipe de quartier.

Chacune de ces manifestations réunit des associations, les acteurs culturels et socio-culturels du quartier et possède des caractéristiques particulières liées à son histoire, sa localisation et ses acteurs. Répondant aux enjeux du « faire ensemble », en 2010 le développement de ces projets partagés avec les acteurs du territoire s'inscrit dans un dispositif « Événements culturels de quartier » et intègre l'Art en partage. En 2013, deux nouveaux événements sont créés : les Pol'Airs et « sous les Hauts Pavés ».

Les événements sont pilotés par la mission Cultures et Territoires rattachée à la direction générale à la Culture, qui doit associer à leur préparation les acteurs culturels, sociaux et sportifs du quartier, lesquels se réunissent régulièrement dans l'année pour préparer la manifestation.

## ÉCLAIRAGE

### Clarifier les objectifs et partager le cadre de référence

Le dispositif des événements culturels de quartier doit concilier différents objectifs : être un temps festif, populaire et facteur d'ouverture culturelle et artistique, attirer un public composé des habitants du quartier mais aussi d'autres Nantais, rassembler une diversité de partenaires dans l'organisation... La diversité de ces objectifs n'a pas été clairement comprise par les associations et les partenaires, particulièrement pour les événements les plus anciens qui ont dû s'intégrer dans le nouveau dispositif et ses évolutions.

Cela dit, ce dispositif s'est construit en marchant, avec des objectifs de déploiement ambitieux et dans un temps restreint. La mission Cultures et Territoires s'attache désormais à l'harmoniser autour d'un objectif qui est celui de l'Art en partage : « rapprocher le fait culturel et artistique » et de caractéristiques communes : le soutien à la diffusion des artistes nantais par leur programmation dans le cadre de ces événements à proximité d'un quartier d'habitat social, la valorisation des pratiques amateurs accompagnées par des professionnels, des concepts d'animations partagées (apéro, pique-nique, bal, village extraordinaire).

### Préciser les contours du « faire ensemble »

Au départ, le dispositif a été présenté comme étant co-construit avec les participants aux événements (associations, Accoord, directions territorialisées), notion renforcée par l'utilisation du vocable « faire ensemble », aboutissant à de la confusion, des malentendus voire de la frustration. L'investissement simultané sur différents volets (médiation, animation, organisation) a pu renforcer cette confusion.

Les associations et les partenaires revendiquent une plus grande place au sein du dispositif, notamment au niveau de la programmation artistique. S'ils reconnaissent la légitimité de la mission Cultures et Territoires sur ce volet et la réelle qualité artistique de la programmation, ils souhaitent que leur point de vue et leur expertise soient mieux pris en compte et que les pratiques amateurs soient davantage valorisées au sein des événements.

Aujourd'hui, il s'agit de réaffirmer auprès des associations et partenaires que la mission Cultures et Territoires est à l'écoute des propositions mais qu'elle assure en dernier lieu le choix et la décision de la programmation artistique. Pour l'élaborer, elle s'appuiera sur des collaborations en interne (expertise de la direction du Développement culturel) et propose de poursuivre les liens avec les établissements culturels de la Ville de Nantes à l'instar d'une expérience réussie avec le Centre chorégraphique nantais pour « Sous les (Hauts) Pavés ». Dans cette perspective, il s'agit d'identifier un équipement par événement et thématique : Jardin'Jazz : jazz et le Pannonica ; les Pol'airs : culture du monde et Cosmopolis ; le Swing des Jardins (Arts de la rue et le futur pôle des arts nomades – Quai des chaps) ; l'Île était une fois : théâtre de tréteau et la salle Vasse. Par ailleurs pour répondre au besoin de valoriser les pratiques amateurs, des temps dédiés sont prévus (12h-14h ou 14h-18h), dont la programmation est à l'initiative des acteurs du territoire.

### Mieux structurer les modalités d'organisation et de suivi

Les modalités d'organisation et d'animation ont été interrogées : intensité de la mobilisation des associations et des relais pour la préparation, manque de temps pour se concerter, des formats de réunions plénières pas toujours adaptés... Aussi est-il proposé de clarifier et de simplifier les modalités de collaboration avec les acteurs du dispositif, de limiter le nombre de plénières





## ÉCLAIRAGE

(de sept à trois séances), d'organiser des groupes de travail structurés autour de trois thématiques : la restauration, la médiation et l'animation. La référence au « faire ensemble » est délaissée au profit d'un vocable plus approprié, celui de « démarche collective ».

Le portage du dispositif se fait essentiellement à un niveau technique (réunions de groupes de coordination). Mais il a besoin d'un suivi par les élus, les directions associées et la direction générale à la Culture qui permettrait d'améliorer la compréhension et le partage du dispositif.

### Renforcer la pédagogie et mieux communiquer

Pour clarifier la démarche auprès des acteurs impliqués, il est proposé de formaliser le cadre de référence général du dispositif avec une déclinaison par quartier qui précisera le positionnement, la ligne directrice, la spécificité de chaque événement et la prise en compte des objectifs des partenaires. Pour appuyer cette démarche de pédagogie, il est proposé de réunir l'ensemble des acteurs par événement. Ce sera l'occasion de ré-expliciter le sens de la politique publique l'Art en partage, mal comprise et peu appropriée.

